

13 FEV. 2018

Département de
l'Aménagement du territoire et
de l'Urbanisme

Direction de l'Aménagement
local

Rue des Brigades d'Irlande, 1
B-5100 NAMUR

Tél. : +32 (0)81 33 25 83
veronique.lebrun@spw.wallonie.be

**Au Collège communal
Administration communale
De et à**

6690 VIELSALM

Nos réf. : DATU/DAL/JP/AD/VL/SSC

Votre contact : Anne DAUBECHIES – 081 33 25 68 – anne.daubechies@spw.wallonie.be

**Objet : VIELSALM - Entrée en vigueur du schéma de
structure communal**

Mesdames, Messieurs,

Votre courrier par lequel vous me transmettez une copie de l'avis de publication relatif au dossier cité sous rubrique m'est bien parvenu ce 12 février 2018.

Conformément aux articles 112 à 114 de la nouvelle loi communale, le schéma de structure communal est d'application au cinquième jour qui suit le jour de publication, soit à partir du 23 décembre 2017

Je me charge d'en informer Monsieur DESQUESNES, Fonctionnaire délégué.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Directrice absente,



Magali KUMMERT, Attachée